

SÉLECTIONS OFFICIELLES - JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO 2020

Le Comité Paralympique de Sélection (CPS) du [Comité Paralympique et Sportif Français](#) (CPSF) s'est réuni ce jeudi 15 juillet 2021 sous la présidence de Gérard Masson.

Le CPS a entendu l'exposé formulé par la [Fédération Française de badminton](#) et la [Fédération Française Handisport](#) après qu'elles aient procédé à la sélection de leurs athlètes.

Le CPS a validé* cette liste de sélectionné-e-s :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

PARA BADMINTON

David TOUPE // Catégorie : WH1 – Club : Tarbes (BAT)

Thomas JAKOBS // Catégorie : WH2 – Club : Annecy Badminton Club

Lucas MAZUR // Catégorie : SL4 – Club : Badminton Club Chambly Oise

Faustine NOEL // Catégorie : SL4 – Club : REC (Rennes Etudiants Club badminton)

Lenaïg MORIN // Catégorie : SL4 – Club : Badminton Club du pays de Fougères

Meril LOQUETTE // Catégorie : SL5 – Club : Badminton maisons Laffite

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

PARA TIR A L'ARC

Julie CHUPIN // Catégorie : Arc à poulies – Club : les Archers de la Touvre

Daniel LELOU // Catégorie : Arc à poulies – Club : TA Choletais

Eric PEREIRA // Catégorie : Arc à poulies – Club : Saint-Avertin Sports Tir à l'Arc

Guillaume TOUCOULLET // Catégorie : Arc classique – Club : Club Handisport Pays Basque

*Sous réserve du respect par l'athlète des conditions obligatoires de participation aux Jeux Paralympiques de Tokyo fixées par le CPSF et par la fédération concernée.

Le Comité Paralympique de Sélection (CPS) fixe les grands principes de sélection. Le CPS se prononce sur les suites à donner à toute attribution, ou réattribution, de quotas paralympiques par les fédérations internationales compétentes ou par l'[IPC](#).

Le CPS valide les critères de sélection proposés par les fédérations membres du CPSF en vue de la participation des athlètes aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Il valide la liste des athlètes composant l'équipe de France paralympique, afin que le CPSF procède à leur inscription et à leur engagement définitif auprès du Comité d'organisation des Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

Enfin, le CPS valide la composition de l'encadrement retenu pour accompagner la délégation française aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

[Accéder à toutes les sélections nominatives](#)

CONTACT PRESSE :

medias@france-paralympique.fr / 06.65.75.71.25

Facebook > @FranceParalympique

Twitter > @FRAParalympique

Instagram > /franceparalympique/

LinkedIn > Comité Paralympique et Sportif Français

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels

